Core
FRC
794

DÉCRET

CONCERNANT

LA LIQUIDATION ET LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE DE L'ÉTAT,

Du 27 Juillet 1791.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, ouï le rapport de son Comité central de liquidation, qui a rendu compte des vérifications & rapports faits par le commissaire du Roi, directeur général de la liquidation, décrète qu'en conformité de ses précédens Décrets sur la liquidation de la dette publique & sur les fonds destinés à l'acquit de ladite dette, il sera payé aux personnes ci-après nommées, & pour les causes qui seront pareillement exprimées, les sommes suivantes;

SAVOIR:

1°. Arriéré du Département de la Maison du Roi.

Écuries du roi. Fournitures, Gages & Traitemens pour 1788 & 1789.

Leroy & Piccard, gardes de la prévôté de l'hôtel, à Paris	209 liv.	5 s.	8 d.
Creté & le Corney, *idem.* à Versailles	750		
Maurice, serrurier	18,691		
Damain frères, pour remboursement de la charge de tailleur de la compagnie des cent-suisses	32,000		
Paulinier, marchand mercier, au nom & comme ayant les droits cédés de Leprince, concierge à Versailles	9,600	14	4
Lecomte, chirurgien des écuries	171	18	
Dupont, chirurgien extraordinaire	1,500		
Collet, sculpteur	293		
Veuve & héritiers Genson	14,876		
Fliche, officier des chasses à Compiègne	500		
Dorville, ci-devant trésorier-général des écuries	3,090		
Briant, maître à danser des pages	1,303		
Boistel	2,500		
La Chapelle, aide de cuisine	1,665	8	
La Boissière, éperonnier	23,007		
Brignon, marchand pelletier	288		

NLW 1508

Renard, architecte	3,000#	s	d
Schreiber, grand hautbois	679	10	
Guillaud, menuisier	88,898		
Descharmes, trompette	2,404	10	
Lucas & Gondoin, plombier	20,104		
Paupier, maréchal	11,031	5	
Savary, chevaucheur	726	10	
Sciolly, maître à voltiger	2,871		
Marier, pour loyer	4,500		
Benoît, maître palfrenier	935	3	
Sallior, concierge	2,168		
Caillou, fermier	1,491		
Dufour, apothicaire	701	10	
Loustonneau, chirurgien	1,875		
De Boisseulh de Laborie, écuyer	6,000		
Marc de Boisseulh, écuyer	9,000		
Charles de Boisseulh, écuyer	9,000		
Tamisier, maréchal	13,595		
Mauret, médecin	1,880	10	
De Saint-Etienne, écuyer	9,000		
De Saint-Martin, maître d'hôtel	103,336		2
Auvray, couvreur	25,070		
Marin, cocher	590	11	10
La succession de Loubignac, apothicaire	16,500		
Maury, l'un desdits héritiers	701	10	
Haussard, maître palfrenier	1,035	3	
Macheray, cocher	765	11	6
De la Renommière, officier des chasses	500		
Aubert & Vincent, peintres en voitures	30,103		
Collot, maître palfrenier	1,035	3	
Lehoux, apothicaire	2,906	3	
Sirame, maître palfrenier	1,035	3	
Delorme, paveur	3,360		
Scyoly fils, maître à voltiger	1,600		
Bouzenot, maître palfrenier	1,035	3	
Legris, pour loyer	13,469		
Erchards, médecin	5,808	5	
Boudier, horloger	48		
Servant, sous-gouverneur des pages	5,898		
Raffet, menuisier en voiture	333		
Viault de Jully, tambour	103		
Langlois, cocher	729	10	
Testard, chirurgien	2,000		
Garnier, grand hautbois	188	4	
Marville, trompette	66	15	
Adrien, inspecteur des livrées	4,886		
Berthelot, tambour de l'écurie	281		
Veuve Sirois, pour loyer	3,879		
Bercand père, grand hautbois	453		
L'abbé Clouet, ci devant aumônier	1,538	9	8
Petit, maître palfrenier	1,035	3	
67 Parties prenantes. Total	530,446	13	3

Bâtimens du Roi.

Sédaine, secrétaire de l'académie d'architecture, pour fournitures en 1789	1,951	4s	8
Hacquin, peintre, restaurateur des tableaux du roi, pour les années 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, & 1789	12,056	9	
2 parties prenantes. Total	14,007	13	

Garde-Meuble.

Fourniſſeurs pour 1789.

Bonnemann, ébéniſte	4,477	
Brochant, marchand de draps	33,403	10
Le Dreux, marchand mercier	13,269	10
Boucher & Garnier, marchands de toile	8,978	10
Veuve Baudoin, brodeuſe	7,826	10
Auguſte, orfèvre	5,615	10
Perron, fabricant à Lyon	46,755	10
Marie Louiſe Gillet, veuve Boulard, menuiſier	1,738	10
Daguerre, marchand mercier	6,760	10
Trompette, maître menuiſier	7,470	10
Gallien, doreur & argenteur	2,349	10
Bourteaux, tourneur-ébéniſte	1,436	10
Oblerkamps, entrepreneur de la manufacture de toile de Jouy	5,519	10
Veuve Langlois, marchande de couvertures	6,020	10
Chatard, peintre	8,416	10
Petit, marchand miroitier	1,148	10
16 parties prenantes. Total	161,213	10

Gages du Conſeil.

Pinet de la Taul, ci-devant gentilhomme ordinaire du roi	6,300	
Liancourt, grand-maître de la garderobe du roi	35,785	
Beaugeard, ſecrétaire des commandemens de la reine	1,687	10
Leclerc du Brillet, premier valet de garderobe du roi	12,353	8
Chauvelin, maître de la garde du roi	25,920	
Chauvin d'Oigny, ci devant gentilhomme ordinaire du roi	3,600	
Hénin, ſecrétaire du cabinet du roi	20,000	
Jean-Marie Quentin de Champloſt, premier valet-de-chambre du roi	11,518	4
Cortè, marchand tailleur	7,019	17
Darboulin de Richebourg, ſecrétaire du cabinet du roi	26,100	
Andouillet, premier chirurgien du roi	36,045	
Lemoine, ci-devant gentilhomme ordinaire du roi	1,800	

Boiſgelin de Cucé, maître de la garde robe du roi...	34,560[tt]	J
Gentil, premier valet-de-chambre du roi.....	1,676	14
Leclerc, comme ceſſionnaire de ſon père, ſecrétaire de la chambre & du cabinet du roi.....	26,100	
Bellanger, ci-devant gentilhomme ordinaire du roi...	7,200	
16 Parties prenantes, Total.....	257,665	13

Fourniſſeurs de la Maiſon du Roi.

Lalouette, marchand à Paris, au nom & comme ayant droit de Jean-Alexandre Gobert, maître tailleur...	10,400	
Eſtellé, marchand de galons.....	2,115	19
De Buffon, exécuteur teſtamentaire du ſieur de Buffon ſon frère.....	121,591	9
3 Parties prenantes. En total.....	134,107	8

2°. Arriéré du Département de la Guerre.

Traitemens & appointemens à des Gouverneurs & Lieutenans-généraux des Provinces & à des Gouverneurs particuliers des Villes, pour les années 1788 & 1789.

De Narbonne, gouverneur de Sommières.....	7,943	3	
De la Tour d'Auvergne, gouverneur de Dax & de Saint-Sever.....	16,307	11	
De Noailles, ambaſſadeur extraordinaire de France auprès de l'Empereur.....	16,620		
D'Orléans, gouverneur en Dauphiné.....	102,306		
De Chartres, gouverneur général du Poitou.....	52,569		
De Lignerac de Caylus.....	11,151		
De Brachet, lieutenant-général en Haute & Baſſe-Marche.....	3,327		
Le Bacle d'Argenteuil, lieutenant général en Champagne.....	1,333		
D'Agueſſeau, gouverneur de Ham.....	13,099	19	
Neufville de Villeroy, gouverneur-général en Lyonnois, Forez & Beaujolois.....	66,459	19	
De Saint-Simon, gouverneur de Saint-Jean Pied-de-Port.....	10,230		
De la Garde de Saint-Angel, maréchal-de-camp en Guyenne.....	3,186		
Aubillard, gouverneur de Bruage.....	796	10	
Choiſeul Beaupré, gouverneur de Siſteron.....	11,749	16	4
De Lorge, lieutenant-général en Bourgogne.....	17,700		
De Fumel, lieutenant-général en Lyonnois.....	5,310		
De Fumel Montfegur, lieutenant-général en Lyonnois.	3,982		
Le maréchal de Noailles, gouverneur de Perpignan..	88,407	19	2
La ſucceſſion du maréchal de Richelieu.....	9,64[illegible]	10	
De Choiſeul-Praſlin, lieutenant-général des évêchés de Rennes.....	12,744		
De Rochechouart, gouverneur-général en Orléanois.	17,642	9	4

Angoſſe de Corbère, lieutenant-général d'Armagnac.	1,593	ſ	d
De Loſtanges, gouverneur du Quercy	2,124		
La ſucceſſion d'Aiguillon	23,523	6	
D'Aiguillon, lieutenant général en l'évêché de Nantes	14,797	4	
De Champloſt, gouverneur du Louvre	6,018		
De Verac, lieutenant-général en Haut-Poitou	8,705	17	9
De Bourbon-Penthièvre, gouverneur-général de Bretagne	21,240		
De Bethune de Charoſt, gouverneur du Calaiſis & lieutenant-général de Picardie	72,570		
De Brancas, gouverneur de Guiſe	10,620		
De Périgord, gouverneur & lieutenant-général en Picardie	59,363	18	2
De Meſſey, gouverneur de Loches	13,238	8	
De la Vallière, pour le paiement des années 1788 & 1789 de la penſion à elle accordée ſur le gouvernement général du Bourbonnois	14,160		
De Grammont, gouverneur-général en Navarre & Bearn	32,695	8	9
Mancini de Nivernois, gouverneur-général en Nivernois	19,881	10	6
Foucquet, lieutenant-général au pays Meſſin	3,003	10	
De Cammeyras, gouverneur du château de Sainte-Hippolyte	2,312		
De Sales d'Aiguières, lieutenant-général en Haute & Baſſe-Breſſe	2,952		
A la charge, pour les unes & les autres des parties ci-deſſus nommées, de la retenue de la capitation, conformément aux ordonnances & réglemens pour ceux ſur leſquels cette retenue n'a pas été faite à leur article, à moins qu'ils ne juſtifient que la déduction de la capitation a eu lieu ſur d'autres objets, ou qu'ils l'ont acquittée effectivement, ſoit à la cour, ſoit dans les différentes villes de leurs réſidences, & en rapportant les quittances ou duplicata de quittances.			
Colbert de Chabanois, lieutenant-général en la ville de Nantes	5,664		
Aux mêmes charges que ci-deſſus.			
39 Parties prenantes. Total	786,974		8

3°. Arriéré du Département de la Marine.

Fourniſſeurs & autres, pour les années 1788 & 1789.

Mallard, fourniſſeur au port de Toulon	14,768	19	9
Houvet, négociant	17,081	12	
Carron le cadet, propriétaire de la manufacture de toile à voiles de la Pillière en Bretagne	6,229	2	6
Planey, marchand de cloux	15,003	16	7
Pape Chriſto, marchand de bois	15,694	6	1
Engaurard, armateur	588	1	2
Drouhot, capitaine en ſecond des huſſards de Lauzun,			

pour moitié de ſes appointemens en Amérique, du premier décembre 1781 au dernier juillet 1783. . .	2,100[liv]	ſ	d
Benoiſt, Brizard, Regis, Rubichon, & Joſeph Naſſot, marchands de bois.	69,623	10	11
Joſeph Aguillon, armateur.	25,143	9	
9 Parties prenantes. Total.	166,232	18	

4°. Arriéré du Département des Finances.

Haras de Chambord. Fourniſſeurs pour les années 1787, 1788 & 1789.

Séguin, ſerrurier.	8,781	17	
De l'Homme, maître maçon	13,767	13	
Guilpain, paveur & voiturier.	1,495	16	2
Roulleux, charpentier	4,623	5	7
4 Parties prenantes. Total.	28,668	11	9

Adminiſtration générale des Haras.

Appointemens & Gratifications à différens employés de l'Adminiſtration générale des Haras, ſous la direction du ci-devant duc de Polignac, pour l'année 1789.

De Sellot, inſpecteur-viſiteur-général des haras. . . .	3,000	
Allain, ci devant ſecond commis du bureau de l'adminiſtration.	800	
Du Bourdonnet, ancien inſpecteur des haras de la Franche-Comté.	1,000	
Compagnot, ancien inſpecteur des haras des trois évêchés	500	
De la Greze, ancien commiſſaire général des haras....	2,750	
De Caſtebronne, ancien inſpecteur principal des haras de la généralité d'Auch.	2,800	
Caſſary, ancien premier commis du bureau de l'adminiſtration générale	1,200	
Rougane, ancien inſpecteur des haras du Bourbonnois.	1,200	
De la Getière, ancien inſpecteur-viſiteur-général des haras.	4,800	
Delas, ci-devant garde haras de la généralité d'Auch.	500	
Delort, ci-devant garde-haras de la généralité d'Auch.	500	
Paillhé, ci-devant garde haras de la généralité d'Auch.	600	
De Longueval, inſpecteur des haras du Maine. . . .	2,350	
Lourdoueix, ancien inſpecteur des haras du Berry. .	1,800	
De Reſte, ancien inſpecteur des haras de la généralité d'Auch.	610	
D'Herville, ancien inſpecteur des haras du Soiſſonnois.	1,100	
De Soultrait, garde étalon	800	
De Montigny, ancien inſpecteur des haras du Bas-Poitou.	2,567	8
De Purcet, ancien inſpecteur des haras du Périgord..	600	

Delort, garde-visiteur des haras de la généralité d'Auch.	400#	5	3
Garnier, ci-devant garde-haras du Bas-Poitou. . . .	150		
Deforne, ancien inspecteur-visiteur général des haras.	2,000		
De Parchappe, ancien inspecteur des haras de la Champagne.	1,200		
23 Parties prenantes. Total	33,229	8	9

Gratifications.

Danse de Villoison, gratification annuelle pour 1789.	808	6	8
De Curt, pour indemnité de sa pension de 3,000 l. supprimée, & dont il n'a pas joui, dédommagement des dépenses forcées que la place de commissaire du roi, délégué du conseil d'état pour l'extinction du papier-monnoie en circulation dans les isles de France & de Bourbon, lui a occasionnées, & pour gratification à cause de ses services.	30,000		
2 Parties prenantes. Total.	30,808	6	8

5°. Jurandes & Maîtrises.

Indemnité & remboursement aux Maîtres.

David, boucher.	441	14	6
Le Valois, *idem*.	451	18	11
Sauvegrain, *idem*	410	12	3
Antoine-Joseph Honein, chandelier.	247		4
Serveau, *idem*.	458	7	5
Chevillard, couvreur.	455	13	11
Tardif, *idem*.	418	8	9
Nourry, *idem*.	133	14	1
Bellet, *idem*	430	13	3
Nicolai, maçon.	440	7	10
Offelin, *idem*.	438	3	4
Ballé, *idem*.	403	4	6
Vannier, *idem*	404	13	4
Gaulthier, écrivain	50		
Pingot, *idem*.	145	2	9
Goblet, *idem*.	22	15	6
Hillion, *idem*.	95	14	2
Deschamps, *idem*.	118	6	2
Legros, *idem*.	129	13	1
Lenoir, relieur.	308	17	1
Rumigny, papetier.	303	16	8
Petureau, *idem*	281	2	1
Suzin, *idem*.	295	14	2
Lefer, *idem*.	190	19	9
Muller, *idem*	294	1	3
Dablanc, *iaem*.	160	5	
Jumilhard, *idem*	282	10	10

Hardouin, *idem*.	89	8	4
Cotty, *idem*.	86	6	8
Morin, *idem*.	90		15
Marcilly, *idem*.	297	2	6
Doven, *idem*.	28	10	
Le Hommé, *idem*.	324	6	8
Olivier, férailleur & épinglier.	122	10	4
Bellet, *idem*.	110	6	5
Ferret, *idem*.	20	13	7
Ernoult, *idem*.	47	17	8
Lanson, *idem*.	25		
Meurisse, férailleur.	112	13	9
Richard, *idem*.	116	6	10
Huré, férailleur.	52		9
Bourgongnat, *idem*.	46	4	1
Blondin, *idem*.	120		
Cavagnot, *idem*.	120	11	
Mathurin Bemard, *idem*.	46	3	1
Fouquet, *idem*.	46	16	8
Regnaudot, *idem*.	51	10	7
Ledreux, *idem*.	117	17	
De la Ruelle, *idem*.	52	14	4
Doublet, *idem*.	116	11	9
Blaise Besnard, *idem*.	55	8	9
Vlois, *idem*.	47	17	8
Carpentier, *idem*.	52	14	4
D'Enfer, *idem*.	19	2	8
D'Enfer, cloutier.	25		
Tourbier, férailleur.	56	7	1
Lui, Gantier.	113	4	4
Acloque, limonadier.	299	15	10
Lui, traiteur.	490	5	
Gardinier, limonadier, marchand de bierre.	314	14	2
Chaulair, *idem*.	492	5	10
Grangier, *idem*.	506	1	8
Conel, *idem*.	271	18	4
Arnoult, *idem*	163	3	11
François, *idem*.	260	17	6
Billet, *idem*.	322	2	6
Thomeret, couturière.	61	5	11
Galet, *idem*.	71	4	7
Lercux, veuve Guitet.	49	11	8
Baufre, veuve Marque, *idem*.	61	10	11
Colonge, *idem*.	50	9	5
Mero, *idem*.	72	18	4
Clere, femme Truchy, *idem*.	64	12	1
Saunié, *idem*.	70	4	2
Vast, *idem*.	55	12	11
Prest, *idem*.	62	4	2
Martelet, femme Grenault, *idem*.	50	19	1
Boulanger, *idem*.	64	8	4
Duval, *idem*.	70	6	1
Duchemin, *idem*	70	15	8
Seguin, *idem*.	69	18	4
Dufour, *idem*.	25		

Villeaume, *idem*	55[tt]	9[s]	4[d]
Ledoux, *idem*	73		1
Briers, femme Loché, *idem*	59	7	9
Coin, femme Volet, *idem*	72	16	9
Brachet, *idem*	65	14	
Compoin, *idem*	55	2	1
Garnier, femme Lefevre, *idem*	69	2	11
Jannet, *idem*	68		9
Marion, dite Duval, *idem*	55	5	3
Payen, femme Taupin, *idem*	60	15	9
Boucher, femme Cornu, *idem*	60	16	6
Renault, couturière	43	4	10
Jean Ettinger, *idem*	68	11	6
Leclerc Cormiet, *idem*	56	5	5
Gonnet, *idem*	73	3	10
Chaumelt, marchand de vin	629	19	2
Boulet, *idem*	613	9	2
Morize, mercier	881	6	5
Deneux, *idem*	517	12	9
Girard, *idem*	466	19	
Le Baque, *idem*	873	10	4
Dubourg, *idem*	898	13	7
Durand, *idem*	479	10	3
Gaujac, *idem*	575	9	11
Berthelot, *idem*	155	4	2
Grimgoire, *idem*	920	11	1
Fremont, *idem*	851	9	2
Reibert, *idem*	926	13	4
Maurice, *idem*	479	10	3
Leblond, *idem*	920	12	6
Mauroy, *idem*	915	4	2
Auvernay, *idem*	898	13	7
Roupnel, *idem*	486	2	3
Lonjon, *idem*	932	1	8
Delorme, *idem*	568	19	2
Bergeron, *idem*	517	12	9
Tardu, *idem*	829	7	6
Blandin, *idem*	814	11	8
Gaillard, *idem*	869	14	5
Charpentier, *idem*	950		
Veffet, *idem*	517	12	9
Boitel, *idem*	801	7	9
Leclerc, *idem*	562	11	5
Germain, *idem*	568	19	2
Prevot, *idem*	851	9	2
Humet, *idem*	479	10	3
Tannay, *idem*	466	18	11
Chabaut, *idem*	431		10
Houpin, *idem*	822	4	5
Louis-Joseph Houpin, *idem*	854	8	11
Giroy, traiteur	521	7	6
Boudin, *idem*	488	10	
Chambault, *idem*	484	1	8
Martin, *idem*	527	16	8
Lui, marchand de vin, traiteur	268	15	10

Obert, ferrurier	643#	ſ	₰
Mouchet *idem*	603		
Dru, *idem*	456	15	7
Etienne, *idem*	166	8	5
Meſſiſſer, cordonnier	197	4	2
Thimothée Moutardier, férailleur	195	5	4
Charpentier, femme Milcher, gantier bourſier	339	2	4
Nicolas-Noël Vincent, *idem*	339	2	4
Germain d'Arjou, ferrurier	293		6
Goujet, ferrurier	783	9	8
Hemer, *idem*	788	10	4
Nicolas de Bergue, drapier-mercier	812	18	1
Pary, *idem*	396	9	8
Artus, *idem*	924	8	4
Femme Plantier, *idem*	296	4	5
Sanche, *idem*	445	2	4
Gonnier, *idem*	925	7	7
Schildkaceh, *idem*	1,107	17	3
Julien Mabire, *idem*	642	15	6
Lebœuf, *idem*	929	11	3
Pouillard, *idem*	743	10	3
Mandar, *idem*	343	18	1
Tezeur, *idem*	397	7	7
Antoine Grellet, maçon	256	17	8
François Rouſſel, *idem*	883	13	6
Gentil, *idem*	285	14	5
Lagène, menuiſier	479	10	9
Etophe Huſſon, marchand de vin	324	15	8
Louis Girardin, *idem*	928		
Lecomte, *idem*	422	11	2
Martin, *idem*	183	9	5
Vincent Bohuert, traiteur	198	17	10
Abraham Saulnier, limonadier	89	9	4
Guillaume Marie, *idem*	111	12	3
Pierre-Jacques Blanchon, peintre	90	14	7
Pierre-Léon Lemelle, limonadier	144	12	6
Jacques Trouville, cuiſinier	134	14	2
174 Parties prenantes. Total	59,689	6	6

6°. Domaine & Féodalité.

Les ayans-cauſe du ſieur le Tonnellier de Breteuil, pour la finance principale de l'acquiſition par lui faite des droits d'échange dans la paroiſſe de Boiſſiſe, &c.	44		
Avec les intérêts, à compter du 13 mai 1791.			
Les ayans-cauſe du ſieur Montulté, pour mêmes cauſes	48		
Avec les intérêts, à compter du 13 mai 1791.			
Les ayans-cauſe du ſieur le Chancelier le Tellier & de Boudeauville	2,640		
Avec les intérêts, à compter du 6 mai 1791.			
Les ayans-cauſe du ſieur Henry de Gaſchon	400		

Avec les intérêts, à compter du 27 mai 1791.

La dame de Quelchy . . . . . 120liv. s. d.

Avec les intérêts, à compter du 31 mai 1791.

Les ayans-cause des sieur & demoiselle Brichanteau . . 1,400

Avec les intérêts, à compter du 30 mars 1791.

Louis-David de Caqueray, ou ayans-cause 620

Avec les intérêts, à compter du premier juin 1791.

Chretien de Fumechon 220

Avec les intérêts, à compter du premier juin 1791.

A la charge par les ci-dessus nommés de rapporter les originaux, ou du moins des duplicata en forme de leurs quittances de financés, duement déchargées des registres du contrôle général; & pour celles desdites parties prenantes, qui représentent les premiers engagistes, de justifier de leurs droits.

De Briqueville, pour remboursement des finances des engagemens des fiefs fermes d'Osmonville, Saint-Clément, Cardonville & d'Isigny, &c 12,955

Avec les intérêts, à compter du 22 mars dernier, en justifiant par ledit Briqueville du paiement des deux rentes annuelles, l'une de dix sols, l'autre de cent livres; & en rapportant, 1°. des expéditions en forme de différens contrats d'engagemens; 2°. expédition aussi en forme de la première quittance de finance de l'engagement des fiefs fermes d'Osmonville & Cardonville, du 11 avril 1588, délivrée par le notaire ou officier public, aux minutes duquel ladite quittance est deposée en original, ainsi que de l'acte de dépôt; laquelle expédition contiendra toutes les mentions qui peuvent avoir été faites sur la dernière quittance, ou la déclaration dudit notaire ou officier public qu'elle n'en contient pas d'autres que celles compriſes dans l'expédition, ou qu'elle n'en contient aucune; laquelle expédition il fera enregistrer sur les registres du contrôle général, & décharger sur le champ: 3°. les originaux ou duplicata duement en forme des différentes quittances de finance déchargées des registres du contrôle général.

La dame Montesquiou, au nom & comme ayant-cause de Louis Doublet, pour remboursement des finances de l'engagement du droit de clerc d'eau dans la ville de Mantes, droit de pied fourchu, droit de nage par eau & au trait 58,333 6 8

Avec les intérêts, à compter de l'époque postérieure à la publication des lettres-patentes intervenues sur les décrets du 4 août 1789, & en rapportant un certificat duement en forme des officiers municipaux de la ville de Mantes, qui atteste & fixe ladite époque de la cessation de la perception, & en faisant décharger des registres du contrôle général la quittance de finance, & justifiant de ses droits.

Guy de Villenoble Patrice, de la ville de Ferrare, pour remboursement des finances de l'engagement

des domaines de l'Etoile, la côte Saint-André, Pinel & Reottiers 105,312ᵗᵗ 5ſ

Avec les intérêts, à compter de l'époque postérieure au 4 août 1789, où il a ceſſé de jouir deſdits domaines; en rapportant, 1°. les certificats des directoires de diſtrict dans l'arrondiſſement deſquels leſdits domaines engagés ſont ſitués, qui atteſtent & fixent l'époque de la ceſſation de la jouiſſance, ou des procès-verbaux d'imputation ou compenſation des fruits & produits deſdits domaines avec leſdits intérêts, dreſſés par leſdits directoires de diſtricts, & viſés par le département ou les départemens; 2°. des procès-verbaux de récolement de l'état deſdits domaines, dreſſés par leſdits directoires de diſtrict, & viſés par le ou leſdits départemens ſur les procès-verbaux de récolement de l'état des lieux, faits en 1644; 3°. expédition duement en forme du contrat d'engagement, & les originaux de ſes différentes quittances de finance, duement déchargées des regiſtres du contrôle général; 4°. expédition duement en forme de l'arrêt du conſeil, du 25 avril 1789, & à la charge de juſtifier du paiement de la redevance annuelle de ſeize cents livres, dont il étoit chargé par ledit arrêt envers l'État.

11 Parties prenantes. Total 182,920ᵗᵗ 6ſ 8d

7°. Rembourſement de Charges & Offices.

Commiſſaires des guerres.

Auguſtin-Jacques Marignier, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres dont il étoit pourvu, la ſomme de cent vingt mille livres, avec les intérêts à cinq pour cent, à compter du 15 février 1791, ci . . . 120,000

Carra de Saint-Cyr, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec les intérêts à cinq pour cent, à compter du 15 février 1791, ci 70,000

Jean-Baptiſte Louis Jujardi de Grandville, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec les intérêts, à compter du 16 février 1791, ci 70,000

Jean-Claude-Louis Renard, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec les intérêts à cinq pour cent, à compter du 16 février 1791, ci . . . 70,000

Charles-François-Paul d'Herville, pour rembourſement d'un brevet de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de cent vingt mille livres,

avec les intérêts à cinq pour cent, à compter du 17 février 1791, ci 120,000

Claude-Joseph-François Guerrier Dumaſt, pour rembourſement d'un brevet de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec les intérêts à compter du 17 février 1791, ci 70,000

François Malus ; pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec les intérêts à cinq pour cent, à compter du 19 février 1791, ci 70,000

Jean-Henri Bélonde, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec ſes intérêts à cinq pour cent, à compter du 15 juin 1791, ci 70,000

Jean-François Berthier, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de cent vingt mille livres, avec les intérêts à cinq pour cent, à compter du 21 février 1791, ci 120,000

Pierre Chandeau, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec les intérêts, à compter du 22 février 1791, ci 70,000

Antoine Denis, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec les intérêts, à compter du 23 mars 1791, ci 70,000

Etienne Delaunay, pour rembourſement d'un brevet de retenue ſur la charge de commiſſaire des guerres, dont il étoit pourvu, la ſomme de ſoixante-dix mille livres, avec les intérêts, à compter du 31 mars 1791, ci 70,000

12 Parties prenantes. Total 990,000

Officiers du Régiment des Gardes.

Pierre de Vaugiraud, capitaine 80,000

Thibault-François de la Garde, ſous-lieutenant en ſecond de la compagnie de Pierrevert 6,000

Michel Jules de Cotte de Villeneuve, lieutenant en ſecond de la compagnie de Dumoncel 30,000

Jacques-Auguſtin la Barberie de Reſſuveille, capitaine. 80,000

Jules François-Philibert Danry, lieutenant en premier de la compagnie de Vaugirard, ci 40,000

Charles-Louis Danival de Brache, capitaine	80,000
Armand-Louis de la Pierre de Frémeur, ſous-lieutenant en ſecond de la compagnie de Gailhac	10,000
Joſeph-Charles-Auguſte Perrien de Crenan, ſous-lieutenant en premier de la compagnie de Chaſteloger	20,000
Charles-François-Rivière de Riffardeau, ſous-lieutenant en premier de la compagnie de Dagoult . . .	20,000
Claude Hugues-Joſeph de Bourquenzay, capitaine..	80,000
Jean-Marie de Seveyral, lieutenant en ſecond de la compagnie de Flavigny	30,000
François-Marie-Louis-Charles Dupleſſis d'Argentré, ſous-lieutenant en premier de la compagnie colonelle.	20,000
Jean-Louis de Luberſac, capitaine	80,000
Pierre-Philibert-Catherine Bourié de Corberon, lieutenant en premier, aide-major	40,000
Joſeph-Hiacinthe de Chaſteloger, capitaine	80,000
Etienne-Marie de Saint-Martin, lieutenant en premier de la compagnie de grenadiers de Bourry.	40,000
François-Charles de la Mouſſayle, lieutenant en premier de la compagnie de Rouſſy	40,000
Armand-Jérôme-Joſeph Brunet d'Evry, lieutenant en premier de la compagnie de Beauvoir.	40,000
Antoine de Sainte-Marie, capitaine de grenadiers. . .	80,000
François-Nicolas le Bas Dupleſſis, capitaine en ſecond de la compagnie colonelle	80,000
20 Parties prenantes. Total.	976,000

Brevets de Retenue.

Joſeph-Jacques de Courbon, pour rembourſement d'un brevet de retenue à lui accordé ſur la charge de lieutenant général au gouvernement de Saintonge & Angoûmois, dont il étoit pourvu, la ſomme de trente mille livres, avec les intérêts, à compter du 7 mai 1791, ci	30,000
1 Partie prenante. Total	30,000

Finance d'Offices.

Armand-Louis Paris de Trefond des Gavères, pour rembourſement de la moitié de l'ancien office de receveur-général des finances de Rouen, qui lui appartenoit, & qui a été ſupprimé par édit d'avril 1780, la ſomme de trois cent quatre-vingt-cinq mille livres, avec les intérêts, à compter du 24 février 1791, ci	385,000
1 Partie prenante. Total.	385,000

3°. Gratifications à titre d'indemnité de Penſions ſupprimées.

L'Aſſemblée Nationale décrète que Louis-Jean-Marie d'Aubenton, garde & démonſtrateur du cabinet du Jardin du Roi, de l'Académie des Sciences, jouira d'une rente viagère de cinq mille livres, à titre d'indemnité d'une penſion de pareille ſomme, qu'il avoit obtenue en 1766, 1768 & 1769, qui demeure ſupprimée, & en conſidération des différens travaux & découvertes utiles à l'État, laquelle rente ſera acquittée par le tréſor public.

Michel Adanſon, de l'Académie des Sciences, d'une rente viagère de quatorze cent ſoixante-quinze livres, en remplacement d'une penſion de deux mille livres, produiſant net pareille ſomme de quatorze cent ſoixante-quinze livres, qui lui avoit été accordée à cauſe de ſes travaux littéraires, & de différentes expériences qu'il a faites pour perfectionner la culture des mûriers & la race des vers à ſoie. L'Aſſemblée nationale décrète en outre qu'il continuera à être payé de la ſomme de dix-huit cents livres portée en ſon brevet de penſion, pour raiſon du logement du cabinet qu'il a vendu au roi, ſauf à ſtatuer par la ſuite ſur la ſomme de trois mille livres, à titre de penſion, comme académicien de l'Académie des Sciences, laquelle ſomme ſera acquittée par le tréſor public.

Qu'il ſera payé à Philippe-Joſeph Roſtaing, maréchal-de-camp, inſpecteur général de l'artillerie, une ſomme de ſix mille livres, à titre de gratification, & en remplacement de 875 livres net de penſion à lui accordée en conſidération de l'invention & perfection d'une nouvelle pièce de canon qu'il a produite, ſauf à ſtatuer ſur la penſion de mille livres, accordée ſur la caiſſe de la Compagnie des Indes, lorſqu'il ſera queſtion de ces penſions; ladite ſomme de ſix mille livres à prendre ſur le fonds de deux millions deſtinés aux gratifications, ci 6,000ᵗᵗ

A . . . Des Rotours, premier commis des monnoies, la ſomme de ſix mille livres, montant d'une ordonnance expédiée à ſon profit le 12 ſeptembre 1790, pour récompenſe du travail extraordinaire dont il a été chargé, à prendre ſur le fonds de deux millions, deſtiné aux gratificarions par le Titre premier de la Loi du 23 août 1790, ci 6,000

A Françoiſe Pontrue de Grandville, quinze mille livres à titre de gratification, à prendre ſur le fonds de deux millions, deſtiné aux gratifications par la Loi du 23 août 1790, en remplacement d'une penſion de douze cents livres, & indemnité d'une ceſſion qu'elle a faite d'une propriété néceſſaire à ſa ſubſiſtance, qui conſiſtoit dans une méthode ſecrète

pour préparer les filasses de chanvre, qu'elle a communiquée au bureau de la filature de Paris, & qui a été d'abord utile à cet établissement, & ensuite au commerce en général; à la charge par ladite Françoise Pontrue de Grandville de faire emploi de ladite somme de quinze mille livres, & de payer à la veuve Pontrue de Grandville, sa mère, sept cent cinquante livres de rente viagère, & de ne toucher ladite somme qu'en justifiant de son emploi, & en rendant publiques ses opérations.

Et à la charge encore de faire certifier par les sieurs Tillet & d'Arcet, de l'Académie des Sciences, que les procédés par elle publiés, sont absolument conformes à ceux employés sous leurs yeux, ci. 15,000ᵗᵗ

Sur la réclamation de . . . . la Chiche, chef de brigade au corps du Génie, retiré en 1785, qui demande que son temps de service lui soit compté conformément à la loi du 15 décembre 1790, & en conséquence, qu'il soit ajouté trois ans pour étude préliminaire au service vérifié au bureau de la guerre, l'Assemblée Nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

3 Parties prenantes. Total 27,000

TOTAL général 4,793,963ᵗᵗ 6ˢ 3ᵈ

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE